

dentel, pour le distinguer du point principal, qui est le point où tombe la perpendiculaire menée de l'œil au tableau, & où se rencontrent les projections de toutes les lignes perpendiculaires au tableau. Voyez LIGNE HORIZONTALE. (O)

ACCISE, f. f. terme de Commerce, droit qui se paye à Amsterdam, & dans tous les états des Provinces-Unies, sur diverses sortes de marchandises & de denrées, comme sont le froment, & d'autres grains, la bière, les tourbes, le charbon de terre.

Les droits d'accise du froment se payent à Amsterdam à raison de trente sous le *loft*, soit que les grains soient chers, soit qu'ils soient à bon marché, outre les droits d'entrée qui sont de dix florins, non compris ce que les Boulangers & les bourgeois payent pour le mesurage, le courtage, & le port à leurs maisons. (G)

ACCLAMATION, f. f. marque de joie ou d'applaudissement par lequel le public témoigne son estime ou son approbation. L'antiquité nous a transmis plusieurs sortes d'acclamations. Les Hébreux avoient coutume de crier *bosanna*; les Grecs *ἀγαθὴ τύχη* bonne fortune. Il est parlé dans les Historiens, de quelques magistrats d'Athènes qui étoient élus par acclamation. Cette acclamation ne se manifestoit point par des cris, mais en élevant les mains. Les Barbares témoignent leur approbation par un bruit confus de leurs armes. Nous connoissons plus en détail sur ce point les usages des Romains, dont on peut réduire les acclamations à trois espèces différentes; celles du peuple, celles du sénat, & celles des assemblées des gens de Lettres.

Les acclamations du peuple avoient lieu aux entrées des généraux & des empereurs, aux spectacles donnés par les princes ou les magistrats, & aux triomphes des vainqueurs. D'abord ce n'étoit que le cris confus d'une multitude transportée de joie, & l'expression simple & sans fard de l'admiration publique, *plausus tunc arte carebat*, dit Ovide. Mais sous les empereurs, & même dès Auguste, ce mouvement impétueux auquel le peuple s'abandonnoit comme par enthousiasme, devint un art, un concert apprêté. Un Musicien donnoit le ton, & le peuple faisant deux chœurs répétoit alternativement la formule d'acclamation. La fausse nouvelle de la convalescence de Germanicus s'étant répandue à Rome, le peuple courut au capitole avec des flambeaux & des victimes en chantant, *salva Roma, salva patria, salvus est Germanicus*. Néron, passionné pour la musique, lorsqu'il jouoit de la lyre sur le théâtre, avoit pour premiers acclamateurs Seneque & Burrhus, puis cinq mille soldats nommés *Augustales*, qui entonnoient ses louanges, que le reste des spectateurs étoit obligé de répéter. Ces acclamations en musique durèrent jusqu'à Théodoric. Aux acclamations se joignoient les applaudissements aussi en cadence. Les formules les plus ordinaires étoient *feliciter, longiorem vitam, annos felices*; celles des triomphes étoient des vers à la louange du général, & les soldats & le peuple criaient par intervalles *in triumpho*: mais à ces louanges le soldat mêloit quelquefois des traits piquans & satyriques contre le vainqueur.

Les acclamations du sénat, quoique plus sérieuses, avoient le même but d'honorer le Prince, & souvent de le flatter. Les sénateurs marquoient leur consentement à ses propositions par ces formules, *omnes, omnes, equum est, justum est*. On a vu des élections d'empereurs se faire par acclamation, sans aucune délibération précédente.

Les gens de Lettres récitoient ou déclamoient leurs pièces dans le capitole ou dans les temples, & en présence d'une nombreuse assemblée. Les acclamations s'y passaient à-peu-près comme celles des spectacles, tant pour la musique que pour les accompagnemens. Elles devoient convenir au sujet & aux personnes; il y en avoit de propres pour les Philosophes, pour les Orateurs, pour les Historiens, pour les Poètes. Une des formules les plus ordinaires étoit le *sophos* qu'on répétoit trois fois. Les comparaisons & les hyperboles n'étoient point épargnées, surtout par les admirateurs à gages payés pour applaudir; car il y en avoit de ce genre, au rapport de Philostrate. (G)

ACCLAMPER, acclampe, mât acclampé, mât jumelé. C'est un mât fortifié par les pièces de bois attachées à ses côtés. Voyez CLAMP & JUMELLE. (Z)

ACCLIVITAS, sub. f. pente d'une ligne ou d'un plan incliné à l'horizon, prise en montant. Voyez PLAN incliné.

Ce mot est tout latin: il vient de la préposition *ad* & de *clivus*, pente, penchant.

La raison pour laquelle nous insérons ici ce mot, c'est qu'il se trouve dans quelques ouvrages de Physique & de Méchanique, & qu'il n'y a point de mot François qui lui réponde.

La pente, prise en descendant, se nomme *declivitas*. Quelques auteurs de Fortifications ont employé *acclivitas* pour synonyme à *talud*.

Cependant le mot *talud* est d'ordinaire employé indifféremment pour désigner la pente, soit en montant, soit en descendant. (O)

ACCOINTANCE, f. f. vieux mot qui s'emploie encore quelquefois au Palais, pour signifier un commerce illicite avec une femme ou une fille. (H)

ACCOISEMENT, f. m. terme de médecine. Il n'est d'usage que dans cette phrase, l'accoisement des humeurs; & il désigne alors la cessation d'un mouvement excessif excité en elles par quelque cause que ce soit. Voyez CALME.

ACCOISER, v. act. en Médecine, calmer, apaiser, rendre coi. *Accoiser les humeurs, les humeurs sont accoisées*. (N)

ACCOLADE, f. f. cérémonie qui se pratiquoit en conférant un ordre de chevalerie, dans le tems où les chevaliers étoient reçus en cette qualité par les princes Chrétiens. Elle consistoit en ce que le prince armoit le nouveau chevalier, l'embrassoit ensuite en signe d'amitié, & lui donnoit sur l'épaule un petit coup du plat d'une épée. Cette marque de faveur & de bienveillance est si ancienne, que Grégoire de Tours écrit que les rois de France de la première race, donnant le baudrier & la ceinture dorée, baisoient les chevaliers à la joue gauche, en proferant ces paroles, *au nom du Pere & du Fils & du Saint-Esprit*, & comme nous venons de dire, les frapportoient de l'épée légèrement sur l'épaule. Ce fut de la sorte que Guillaume le conquérant, roi d'Angleterre, conféra la chevalerie à Henri son fils âgé de dix-neuf ans, en lui donnant encore des armes; & c'est pour cette raison que le chevalier qui recevoit l'accolade étoit nommé *chevalier d'armes*, & en Latin *miles*; parce qu'on le mettoit en possession de faire la guerre, dont l'épée, le haubert, & le heaume, étoient les symboles. On y ajoutoit le collier comme la marque la plus brillante de la chevalerie. Il n'étoit permis qu'à ceux qui avoient ainsi reçu l'accolade, de porter l'épée & de chauffer des éperons dorés; d'où ils étoient nommés *equites aurati*, différant par-là des écuyers qui ne portoient que des éperons argentés. En Angleterre, les simples chevaliers ne pouvoient porter que des cornettes chargées de leurs armes; mais le roi les faisoit souvent chevaliers bannerets en tems de guerre, leur permettant de porter la bannière comme les barons. Voyez BANNERET. (G)

ACCOLADE, en Musique, est un trait tiré à la marge de haut en bas, par lequel on joint ensemble dans une partition les portées de toutes les différentes parties. Comme toutes ces parties doivent s'exécuter en même tems, on compte les lignes d'une partition, non par le nombre des portées, mais par celui des *accolades*; car tout ce qui est sous une *accolade* ne forme qu'une seule ligne. Voyez PARTITION. (S)

* ACCOLAGE, f. m. se dit de la vigne; c'est un travail qui consiste à attacher les sarments aux échelas. Il y a des pays où on les lie ou accole, car ces termes sont synonymes, aussitôt qu'ils sont taillés. Il y en a d'autres où on n'accole que ceux qui sont crus depuis la taille.

Il faut commencer l'accolage de bonne heure. On dit que pour qu'il fût aussi utile qu'il doit l'être, il faudroit s'y prendre à deux fois; la première, on accolerait les bourgeons des jeunes vignes au bas seulement, afin qu'ils ne se mêlassent point les uns avec les autres, ni par le milieu, ni par le haut; cette précaution empêcheroit qu'on ne les cassât, quand il s'agiroit de les séparer pour les accoler entièrement. La seconde fois on les accolerait tous généralement. Quoiqu'entre les bourgeons il y en eût de plus grands les uns que les autres, il seroit nécessaire de les accoler tous la première fois & par le haut & par le bas: si on attendoit qu'ils fussent tous à-peu près de la même hauteur pour leur donner la même façon, un vent qui surviendrait pourroit les casser: mais les vigneronns n'ont garde d'avoir toutes ces attentions, à moins que la vigne ne leur appartienne.

ACCOLER, verb. act. c'est attacher une branche d'arbre ou un sep de vigne à un échelas ou sur un treillage d'espalier, afin qu'en donnant plus d'air aux fruits & aux raisins, leur maturité soit plus parfaite, & leur goût plus exquis. (K)